17/02/2022 15:44 about:blank

Thur et Doller

Mercredi 16 février 2022 | DNA

AUIOURD'HUI

40

L'ALSACE ET DNA THANN

3, rue du Général-de-Gaulle 68 800 THANN www.lalsace.fr/www.dna.fr Accueil unique :

de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h, tél. 03.89.37.00.36 alsaccueilthamlalsace.fr dna.accthann@dna.fr Service lecteurs Alsace : 09.69.32.80.31 DNA : 03.88.21.56.78

Rédactions L'Alsace et DNA : 03.89.37.60.33. alsredactiontha@lalsace.fr dnathann@dna.fr **Publicité** :

Aline Valero, 03.89.32.79.26 ou 06.45.12.35.42

URGENCES

Pharmacie de garde : composer le 3237; site internet: www.pharma68.fr

Centre médical d'Oberbruck :

Centre de soins non program-més Thur-Doller: de 8 h 30 à 20 h 30, au centre hospitalier Saint-Jacques de Thann.

Centre de soins non program-més de Mulhouse: 3H, rue du Docteur-Léon-Mangeney, sans rendez-vous, de 8 h à 20 h. Tél.03.89.35.06.05.

➤ ESPACES FRANCE SERVICES

Saint-Amarin: de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 15. Sur rendez-vous à la mairie au 03.89.82.62.05. Masevaux-Niederbruck: de

10 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Possi-bilité de se rendre sur place ou de prendre rendez-vous au 03.89.82.40.14.

➤ PISCINES

Thann: de 14 h à 20 h: Wesserling: de 14 h à 20 h; wesser-ling: de 14 h à 20 h; activité se-niors de 10 h 15 à 11 h; Cernay: de 12 h à 20 h; Masevaux: de

➤ MÉDIATHÈQUES

➤ MEDIATHEQUES
Thann: de 10 h à 18 h; Cernay:
de 10 h à 18 h; Wesserling: de
15 h à 18 h; Wittelsheim: de 10 h
à 12 h et de 14 h à 18 h
➤ MUSÉES

Parc de Wesserling : fermé ; Musée Serret : de 14 h à 18 h ; Musée des Amis de Thann : fermé ; Mu-sée de la mine et de la potasse de Wittelsheim : de 14 h à 18 h

OFFICES DE TOURISME

Saint-Amarin: de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. 03.89.82.13.90; de 14 h a 17 h. fei. 05.89.82.15.90; Cernay, 1, rue Latouche : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h; Thann, 7, rue de la 1^{re}.Armée : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h; Masevaux, 2, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny: de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. 03.89.82.41.99.

PRÉVENTION

WATTWILLER

WATTWILLER
Campagne de protection
des batraciens
Quand les températures remontent, à la sortie de l'hiver, c'est le début des amours
pour les batraciens. Ils descendent alors de la forêt pour
rejoindre le plan d'eau dans
le parc des Sources à Wattwiller. Mais sans dispositif de
protection, les batraciens,
qui traversent la route au
cours de la nuit mais aussi au
potit matin, sont alors écrasés par les véhicules qui empruntent la route de departementale vers la route des
Crêtes. Pendant la durée de
cette campagne de protection, jusqu'au 25 mai, les automobilistes sont mis à contribution et doivent lever le
pied. La portion à la sortie du
village vers la route des Crèses est limitée à 50 km/h et village vers la route des Crê-tes est limitée à 50 km/h et des panneaux « Traversée de batraciens » ont été installés.

STAFFELFELDEN

Un bâtiment périscolaire à Rossalmend

À Staffelfelden, les études pour la construction d'un bâtiment périscolaire sur le site des deux écoles de la cité Rossalmend vont démarrer. Le coût du projet, mené avec M2A, est estimé à 1,84 million d'euros HT, dont 40 % seront à charge de la commune, qui pourrait bénéficier de 300 000 € de subventions.

ors de la dernière séance du conseil municipal de Staffel-felden, l'adjoint aux finances Johan Genet a présenté, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, une analyse de la si-tuation financière des services généraux de la commune : « La section de fonctionnement 2021 affiche un excédent cumulé de 447 264 € et la section d'inves-447 264 € et la section d'inves-tissement un excédent de 481 891 €, soit un résultat global de clôture excédentaire de 929 155 €. Des dépenses sont toutefois encore à réaliser en investissement pour un montant de 506 150 €. »

de 506 150 €.»

L'adjoint a ensuite présenté les perspectives pour l'année en cours. Pour les recettes de fonctionnement, le produit de la fiscalité directe (taxes habitation et foncière) est budgété à 1,5 million d'euros (M€) et la dotation de solidarité communautaire est estimée à 40 000 €.

Des projets

L'investissement 2022 sera impacté par les importants restes à réaliser « qui seront prioritai-res ». Le remboursement de la dette en capital s'élèvera à 119 000 € cette année ; il reste 1,024 M€ à rembourser sur dix ans. Le total des dépenses d'investissement 2022 est évalué à 1,728 M€. « Il ne sera pas possible de tout faire ; le recours à l'emprunt est toujours possi-ble », a précisé Johan Genet.

Puis le maire Thierry Belloni a levé le voile sur certains des pro-jets qui seront entrepris ou dé-

LEIMBACH

Concert des Tinoniers et portes

ouvertes à la salle polyvalente

Le groupe des Tinoniers de Thann, avec dans ses rangs le maire de

En marge de l'inauguration officielle de la salle polyva-lente de Leimbach, les Tino-niers donneront un concert de chants marins le samedi

19 fevrier a 20 h.

La commune invite également la population à découvrir la salle entièrement rénovée à l'occasion de portes
ouvertes le dimanche 20 février de 14 h à 18 h. Une

projection récapitulative

19 février à 20 h.

Leimbach, Philippe Ziegler (accroupi au centre), donnera un concert inaugural le samedi 19 février à 20 h à la salle polyvalente. DR

des travaux, depuis l'origine du bâtiment en 1955 et jus-qu'à la fin de la réhabilita-tion en janvier 2022, sera diffusée en continu sur

grand ecran.

Le maire Philippe Ziegler et les élus du conseil municipal de Leimbach seront présents pour la visite et apporter toutes les explications utiles. Estrés grands propier par les explications.

utiles. Entrée gratuite, pass

vaccinal obligatoire.

grand écran.



Rossalmend donnant sur la rue Barbe-Bleue. Photo DNA

marrés cette année. Cette liste comprend notamment la pour-suite du remplacement de l'éclairage public par des leds, naménagement de la rue Peau-de l'éclairage public par des leds, naménagement de la rue Peau-de l'éclairage par le 148 enfants contre 110 à ce d'Âne, la mise en conformité de d'Ane, la mise en conformite de l'école Mélusine, la fin de la ré-habilitation de la rue Marie-Louise (tronçon en entrée de commune, en comaîtrise d'ou-vrage et cofinancement avec Walhouse Alsace aggloméra-tion, coût estimé à 200 000 € dont 67 000 € à charge de la commune), ainsi que l'extension du parking de la gare (40 places supplémentaires, cofinance-ment avec la Région et M2A, cott total estimé à 98 4.74 dent coût total estimé à 98 547 € dont cout total estime a 98 34 / € dont 37,5 % à charge de la commune, démarrage des travaux en mai pour une durée de deux mois). Vont également démarrer prochainement les études (confiées l'alternative de l'alterna

chainement les etudes (combees à Citivia SPL) pour la construc-tion, en comaîtrise d'ouvrage avec M2A, sur le site des écoles de la cité Rossalmend, d'un nou-veau bâtiment périscolaire (ser-vice actuellement installé dans les locaux du centre sociocultu rel La Margelle). Le bâtiment servira aussi aux activités extras-colaires. L'adjoint Guy Dumez et le premier magistrat en ont jour. Le coût est estimé à 1,84 M€ HT, dont 40 % à charge de la commune ; des subventions sont possibles à hauteur de 1,098 M€, dont 300 000 € pour la commune. C'est un choix de confort pour les enfants de la

commune. »
En ce qui concerne le budget
du service de distribution de
l'eau potable, l'excédent de fonctionnement 2021 atteint
40 067 € et l'investissement se 40 00 € et l'investissement se solde par un déficit de 1587 €. Rappel de Johan Genet : « L'ob-jectif de transfert effectif de la compétence eau à M2A est fixé au 1^{et} janvier 2023. »

Les Jardins du château

La demande de permis d'amé-nager (PA) du lotissement Les Jardins du château, porté par la société foncière Hugues Aurèle societe fonciere Hugues Airele (FHA), a été revue par ce der-nier en raison de l'impossibilité d'urbaniser totalement la partie qui doit prendre place sur la friche minière. Cela en raison de la richesse de la biodiversité présente sur les lieux. La friche ne sera donc plus urbanisée que sur

3 hectares.
Le reste de la friche (4 hecta-Le reste de la Iriche (4 necta-res) ainsi que deux secteurs d'une superficie totale de 2 hec-tares, appartenant à la commu-ne et situés en bordure de forêt, seront confiés par voie de con-vention et par bail emphytéotique au Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN Alsace) naturels d'Alsace (CEN Alsace), anciennement Conservatoire des sites alsaciens (CSA), « lors-que le PA aura été accordé et purgé de tout recours ». Le CEN Alsace en assurera l'entretien, la surveillance, le suivi scientifique et la sensibilisation du public ; le financement de cette gestion se-ra assuré par FHA pendant vingt

Agenda

20 mars : cavalcade (la soirée carnavalesque prévue la veille doit encore être confirmée) ; 13 mars : théâtre alsacien à la Galerie; 26 mars: concert de l'harmonie des Mines; 2 et 3 avril: exposition des artistes locaux Arti'Staff.

Michel HARTMANN

Panne du relais SFR: un vol de câble en cause

On connaît désormais la cause de la panne du relais de téléphonie mobile à Thann, qui prive depuis dix jours de réseau les abonnés des opérateurs Bouygues et SFR: des voleurs se sont introduits dans la tour désaffecté qui ac-cueille le relais et se sont emparés de 80 m de câble électrique, sans doute pour récupérer et revendre le cuivre

La cause de la panne identifiée, la réparation devrait être La Jause de la panne Identifiee, la reparation devrait être achevée ce mercredi 16 février au soir. En attendant qu'un nouveau site soit trouvé pour accueillir le relais, la tour du quartier Schuman où il se trouve actuellement, vouée à une démolition prochaine, va bénéficier d'une surveillance renforcée par les forces de l'ordre.

VOISINS

BELLEMAGNY

Repas cochonnailles

Repas cochonnailles à emporter
Les sœurs de Bellemagny
proposent un repas cochonnailles à emporter au couvent de Bellemagny. Les paquets repas, frais et conditionnés par portions de quatre personnes, pourront être retirés au couvent le samedi 26 février, de 14 h à 16 h. Comme toujours, les saucisses seront faites maison par le cuisinier des grandes occasions, Lodes grandes occasions, Lo-thar. Chaque portion comporte un boudin, une saucisse de foie, une saucisse à griller et

une tranche de fumé, accompagnée d'une choucroute maison (pas de pommes de terre). Prix du paquet pour quatre personnes : 40 €. Des conseils pour une bonne cuisson des saucisses seront remis lors de la récupération des cochonnailles. Les paquets pourront être retirés à l'arrière du couvent, 14, rue du Couvent à Bellemagny (chemin indiqué depuis l'avant du bâtiment). Préparer le montant exact à payer. Réserver rapidement par mail (prieure.bellema-gny@wanadoo.fr) ou par té-léphone au 03.89.26.91.80.

À NOTER

À NOTER

BURNHAUPT-LE-BAS

Repas de la SainteAgathe livré à domicile
L'association Ecrin organise
son 15° repas de la SainteAgathe ivré à domicile
L'association Ecrin organise
son 15° repas de la SainteAgathe et propose, le dimanche 27 février à partir de 11 h,
la livraison, à domicile d'un
repas préparé par la boucherie Edel de Cernay. Menu:
coquille de saumon et macédoine, palette à la bière, spaetzles, petits pois et carottes,
assiette de fromages et raisin, boule de pain et tarte aux
pommes pour 23 € par personne. Une tombola permettra de remporter des paniers
garnis offerts par des commerçants et artisans locaux.
S'inscrire avant le samedi
19 février en déposant un
chèque à l'ordre d'Ecrin à la
mairie, au tabac-presse Stéhane Klein ou chez Laurent
et Suzanne Finck, 7, rue de
l'Etang à Burnhaupt-le-Bas.
Les bénéfices sont destinés à
la restauration du grand orgue Schwenkedel de l'église
paroissiale Saints-Pierre-etPaul, qui complètera les travaux de rénovation de l'édifice cultuel.

BLOC-NOTES

ASPACH-LE-HAUT
L'assemblée générale des pêcheurs prévue le dimanche
20 février n'aura pas lieu. La
vente du permis de pêche
pour l'année 2022 aura lieu
au cabanon de l'étang d'Aspach-le-Haut les samedis 19
et 26 février ainsi que le dimanche 27 février, de 9 h 30
a 11 h 30. Port du masque
obligatoire et respect des règles sanitaires. Se munir d'un
stylo. Aucun permis ne sera
délivré le jour de l'ouverture
de la pêche, le 6 mars.

BITSCHWILLER-LÈS-

BITSCHWILLER-LÈSTHANN
La ludomobile « Jeux m'balade » sera présente le mercredi 23 février, de 14 h à 17 h, à
la salle des fêtes de Bitschwiller-lès-Thann. Chacun
pourra profiter des conseils
et de l'accompagnement de la
ludothécaire pour jouer et
découvrir gratuitement des
jouets pour les plus petits, un
espace motricité, des jeux de
construction, des jeux de rôle
et d'imitation, des jeux de
société et des nouveautés.
Pass vaccinal pour les à partir de 16 ans et plus et pass
sanitaire pour les enfants
(+ 12 ans). Places limitées.

BURNHAUPT-LE-HAUT Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 21 février à 19 h à la mairie de Burn-haupt-le-Haut.

CERNAY
Le recensement de la population a lieu jusqu'au samedi
26 février. Information sur le site www.le-recensement-etmoi, fr ou au 03.89.75.34.69.
La réunion du comité du SM4
se tiendra le mardi 22 février
à 18 h au pôle ENR-BBC, 50
rue Pierre-et-Marie-Curie à
Cernay.

FELLERING
Le conseil municipal se réunira le vendredi 18 février à 19 h 30 dans la salle du conseil de la mairie de Fellering.

GUEWENHEIM
L'assemblée générale du Club
vosgien de Guewenheim aura
lieu le samedi 26 février à
17 h à la maison polyvalente,
Suivie par un repas facultatif
au camping. Délai d'inscription fixé au jeudi 17 février.
Pass vaccinal.

MITZACH Le conseil municipal se tien-dra le vendredi 18 février à 18 h 30 à la mairie de Mit-zach.

OBERBRUCK L'agence postale communale sera fermée le mardi 22 févri-er en raison d'une formation.

RANSPACH Le conseil municipal se réuni-ra en séance ordinaire le mar-di 22 février à 20 h à la salle des fêtes de Ranspach.

68M-I O1 16

about:blank